Ville de Genève
Conseil municipal

P-156 A

12 octobre 2006

Rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la pétition intitulée: «Le Grand-Saconnex: pour l'extension de l'horaire du bus 53 et des solutions aux problèmes de stationnement».

Rapport de M. Olivier Norer.

La pétition a été renvoyée par le Conseil municipal à la commission des pétitions en date du 30 novembre 2005. Le 12 décembre 2005, cette dernière l'a réacheminée vers la commission de l'aménagement et de l'environnement, qui s'est réunie à cinq reprises, les 9 et 30 mai, 13 et 20 juin et 5 septembre 2006, sous les présidences de M[mes] Monique Cahannes et Ruth Lanz Aoued, pour la traiter. Les notes de séances ont été prises par M. Christophe Vuilleumier. Que tous trois en soient remerciés.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Le courrier envoyé au Conseil municipal par M[me] Loly Bolay et M. Pierre Eckert et signé par l'ensemble de la commission routes, circulation, police de la commune du Grand-Saconnex en date d'octobre 2005 constitue, selon les pétitionnaires, le texte même de la pétition. Au regard de la longueur de la missive et par souci de concision, le rapporteur invite les lecteurs à s'y référer en annexe.

Séance du 9 mai 2006

Audition de M[mes] Bolay, Gauthier et Mamin, MM. Eckert, Marguet et Steiner, représentants de la commission routes, circulation, police de la commune du Grand-Saconnex

(N.d.r.: Les discussions, quelquefois confuses, ont été réunies en trois chapitres et les interventions des motionnaires comme les questions des commissaires y ont été regroupées et synthétisées.)

Motivations de la pétition du Grand-Saconnex

Le Grand-Saconnex est confronté à des problématiques de circulation et il est soucieux de cette problématique; les membres de la commission routes, circulation, police de cette commune ont lancé plusieurs démarches auprès de la Ville de Genève. Ils ont rencontré leurs homologues de la Ville en date du 24 mai 2005. A

la suite des discussions, chaque commission avait envisagé une démarche afin de rapprocher les deux communes dans leur gestion des problèmes de circulation. Dans les faits, si la commission de l'aménagement et de l'environnement n'a rien fait (un projet de motion est resté lettre morte), la commission routes, circulation, police de la commune du Grand-Saconnex a envoyé en octobre 2005 ses demandes sous forme de pétition auprès de la Ville de Genève.

La problématique de la circulation est un sujet cantonal dans lequel les communes n'ont que peu de mots à dire. Toutefois, les exécutifs des communes de Vernier, Meyrin et du Grand-Saconnex ont déjà un groupe de travail sur cette question. La Ville de Genève n'y participe pas. Les pétitionnaires souhaitent que les exécutifs des deux communes joignent leurs efforts. Seule la Ville de Genève a été interpellée par les commissaires du Grand-Saconnex.

Cofinancement de la ligne de bus 53

La commission du Grand-Saconnex demande que la Ville de Genève cofinance l'exploitation de la ligne de bus 53 qui part du village du Grand-Saconnex, traverse la zone villas de cette commune, emprunte des itinéraires passant par les territoires de la Ville de Genève et de Vernier. Actuellement, cette ligne demandée et partiellement payée par Le Grand-Saconnex est quasi exclusivement utilisée pour le transport des élèves de cette commune en direction du collège André-Chavanne, situé sur le territoire de la Ville. Vernier et la Ville de Genève ne paient pas cette offre complémentaire au réseau de base. Aucune demande financière n'a été adressée à Vernier. Les communes de Collex-Bossy et Pregny-Chambésy ont refusé de cofinancer la prolongation de la ligne à l'est, sur leur territoire.

Circulation au Petit-Saconnex en lien avec la mosquée

Les commissaires du Grand-Saconnex remarquent que, malgré les améliorations, subsiste la problématique du stationnement et de la circulation autour de la mosquée, située sur le territoire de la Ville mais à proximité du chemin des Coudriers, marquant la limite avec Le Grand-Saconnex. Les exécutifs des deux communes devraient se parler sur ce thème.

Première discussion et vote des auditions

Un commissaire radical pense, en outre, qu'il convient de rédiger la motion de la Ville de Genève imaginée en mai 2005.

Un commissaire libéral ne pense pas que cette motion soit sensée, car il n'est guère possible de mentionner Le Grand-Saconnex sans évoquer les autres communes avoisinant la Ville de Genève.

Un commissaire des Verts remarque, quant à lui, demeurer perplexe par rapport à la suite à donner à ce dossier. Il pense qu'un débat de fond serait nécessaire avant de procéder aux auditions.

Un commissaire socialiste acquiesce et déclare qu'encourager le Conseil administratif à prendre contact avec les autres communes est une chose possible, mais il craint que cette démarche ne soit un précédent et qu'elle inaugure d'autres demandes de ce type.

Une commissaire démocrate-chrétienne mentionne qu'il n'est pourtant pas possible de prétendre que la Ville est entourée d'un désert. Elle se demande en outre pourquoi il serait exclu d'office de participer au financement de cette ligne, surtout sans connaître les besoins de la population concernée.

Les auditions des Transports publics genevois (TPG) et de l'Office cantonal de la mobilité (OCM) sont acceptées par 3 oui (1 DC, 1 R, 1 S), 11 abstentions (2 Ve, 2 S, 2 UDC, 1 T, 1 AdG/SI, 3 L).

L'audition de la gendarmerie est refusée par 5 non (2 UDC, 2 L, 1 AdG/SI), 1 oui (DC), 8 abstentions (2 Ve, 3 S, 1 T, 1 R, 1 L).

L'audition du conseiller administratif M. Ferrazino est acceptée à l'unanimité.

L'audition du porte-parole de la mosquée, M. Ouardiri, est acceptée à la majorité (8 oui (2 Ve, 1 DC, 3 S, 1 T, 1 AdG/SI), 6 abstentions (2 UDC, 1 R, 3 L).

Séance du 30 mai 2006

Audition de M. Christian Ferrazino, conseiller administratif, accompagné de M. Alexandre Prina, chef du Service de la mobilité

M. Ferrazino prend la parole et se déclare étonné par cette pétition qui provient de conseillers municipaux. Il rappelle qu'un contrat de prestations existe entre les TPG et les entités publiques et que l'offre de base des TPG ne contient pas un certain nombre d'éléments comme la navette de la Vieille-Ville. Il ajoute n'avoir encore jamais vu une commune qui demande à la Ville de pallier une carence des TPG.

Un commissaire de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) (AdG/SI) signale que la ligne 51 dessert également ce secteur et que le bus 3 emprunte le chemin Colladon. Il ajoute partager l'opinion de M. Ferrazino.

Un commissaire des Verts demande quel est l'intérêt direct de la Ville à l'égard de la ligne 53.

M. Ferrazino répond qu'il s'agit d'une navette de 30 places qui peut être utile à certains habitants du Petit-Saconnex. Il comprend en outre qu'une augmentation de la cadence de cette ligne puisse intéresser le Grand-Saconnex, mais il ne croit pas que la Ville puisse se substituer à cette commune pour financer un tel projet.

Un commissaire des Verts demande ensuite si la Ville a déjà été approchée par une autre commune pour une question similaire.

M. Ferrazino répond par la négative. Il rappelle alors que toutes les lignes des TPG passent par le centre-ville et qu'il n'est évidemment pas possible d'imaginer une participation de la Ville pour toutes ces lignes.

Un commissaire radical demande ce qu'il en est des places de stationnement qui posent problème aux alentours de la mosquée.

M. Ferrazino répond qu'un projet avait été envisagé, il prévoyait d'utiliser le parking de Balexert pour les visiteurs de la mosquée et l'établissement d'une navette entre le centre commercial et la mosquée.

Séance du 13 juin 2006

Audition de M. Pascal Ganty, directeur du réseau et des infrastructures auprès des Transports publics genevois

M. Ganty prend la parole et rappelle que la ligne 53 a une fréquence de trente minutes aux heures de pointe et qu'elle ne fonctionne pas le dimanche. Il ajoute que les TPG sont en contact avec Le Grand-Saconnex afin de définir les besoins de cette commune. Il précise qu'il est prévu de développer cette ligne.

Il ajoute que cette ligne fait déjà l'objet d'une participation financière de la part du Grand-Saconnex et qu'un développement plus important nécessiterait bien évidemment une participation plus grande. Il pense que cette question concerne en l'occurrence plus particulièrement Le Grand-Saconnex que la Ville de Genève.

Une commissaire socialiste demande ce qu'il en est des places de stationnement à proximité de la mosquée.

M. Ganty répond que cette question relève de l'OCM et non des TPG. Il précise que la ligne 3 va être modifiée afin d'améliorer l'offre, notamment à l'égard de la mosquée. Il déclare qu'il est ainsi envisageable de diminuer la pression sur les places de parc.

Un commissaire des Verts demande ensuite quel est le financement du Grand-Saconnex pour la ligne 53.

M. Ganty répond qu'il s'élève à 62 000 francs par an. Il remarque que cette somme ne finance que l'offre complémentaire des TPG sur cette ligne.

Le même commissaire des Verts demande ensuite quelle est la politique des TPG à l'égard du Petit-Saconnex et des organisations internationales.

M. Ganty répond que les TPG travaillent avec l'OCM pour réfléchir à la desserte de ce quartier. Il mentionne que la ligne 3 sera améliorée. Il rappelle, en outre, qu'une demande de concession a été déposée pour la suite du tram.

Un commissaire socialiste demande si la ligne 3 sera renforcée le vendredi.

M. Ganty répond que les fréquences seront améliorées dans le cadre du nouveau contrat de prestation. Il rappelle alors que l'offre est évidemment aménagée en fonction de la demande. Il ajoute qu'un constat a, en l'occurrence, été fait par rapport au public qui emprunte la ligne 3 le vendredi. Il signale encore que la modification de cette ligne a toutefois fait l'objet de deux recours qui sont en cours. Il précise que les TPG espèrent obtenir une réponse d'ici à la fin du mois.

Il ajoute que le contrat de prestations et le plan financier définissent un certain nombre de critères. Il ajoute que les modifications du réseau sont faites dans ce cadre, avec l'aval de l'OCM. Il précise que, si les modifications envisagées devaient sortir de ce cadre, les communes concernées seraient sollicitées.

Séance du 20 juin 2006

Audition de M. Hafid Ouardiri, porte-parole de la mosquée du Petit-Saconnex

M. Ouardiri prend la parole et remarque avoir participé à plusieurs discussions sur ce sujet. Il ajoute que certaines personnes du Grand-Saconnex ont en outre estimé qu'il devait être un interlocuteur dans cette problématique. Il mentionne alors qu'il est évidemment en faveur d'une solution pour régler ce problème.

Une commissaire socialiste demande s'il a parlé de ce problème aux fidèles.

M. Ouardiri acquiesce en ajoutant qu'il en parle chaque vendredi. Il rappelle alors que la mosquée attire 3000 fidèles et que seule une infime minorité d'entre eux utilisent leur véhicule privé. Et ce sont généralement des corps diplomatiques qui viennent en voiture, des personnes contre qui il est très difficile d'agir.

Il mentionne avoir engagé des bénévoles à plusieurs reprises afin de repousser les voitures. Il explique cependant que cette solution ne résout rien, puisque ces voitures vont se garer plus loin et reportent ainsi le problème ailleurs. Il ajoute que des navettes ont également été créées pendant un temps depuis la place des Nations, mais il mentionne que cette solution n'a pas duré, car les gens préfèrent venir en voiture.

Ces navettes provenaient de plusieurs destinations lors du Ramadan de l'année précédente. Il ajoute que ce sont les TPG qui avaient mené cette expé-

rience qui n'a guère été concluante. Il remarque que la seule réussite de cette expérience a été le covoiturage que certaines personnes font depuis lors.

Les navettes partaient de la place des Nations à 12 h 30 et repartaient de la mosquée à 14 h. Il ajoute que les horaires de ces navettes étaient connus des fidèles. Il précise que cette expérience a duré deux semaines. Il signale ensuite avoir demandé à la police municipale d'occuper le terrain avant les célébrations afin de dissuader les conducteurs de se garer dans des lieux interdits.

Ce sont les TPG qui ont décidé de stopper cette expérience.

Un commissaire de l'AdG/SI remarque ensuite que la pétition évoque la ligne 53 et une liaison potentielle avec Balexert.

M. Ouardiri répond que ce serait une solution intéressante, mais il mentionne que la mosquée n'a pas les moyens de financer une navette chaque semaine et qu'aucun accord n'a été passé avec le centre commercial.

Un commissaire socialiste demande ensuite combien de places officielles existent dans la proximité de la mosquée. Il demande également quel est le pourcentage de personnes se parquant de manière désobligeante.

M. Ouardiri répond que le parking du collège André-Chavanne et le parking payant à proximité de la mosquée sont généralement complètement remplis. Il ajoute qu'il y a entre 50 et 60 véhicules qui se garent mal.

Un commissaire libéral demande s'il y a des rondes de police.

M. Ouardiri acquiesce en déclarant que la police est plus précise que les fidèles. Il ajoute que la gendarmerie intervient parfois à 4 h du matin, lors de certaines prières (Ramadan).

Une commissaire socialiste remarque que, pour 3000 fidèles, seules 60 véhicules posent problème et particulièrement des membres de corps diplomatiques.

M. Ouardiri acquiesce et remarque que ces derniers se moquent éperdument de la police.

La même commissaire socialiste demande alors quel est le pourcentage de membres de corps diplomatiques.

M. Ouardiri répond que le problème provient du fait qu'ils donnent le mauvais exemple aux autres automobilistes, qui se parquent comme eux. Il précise que ce sont les chauffeurs des diplomates qui se garent de manière illicite, cela afin de pouvoir récupérer leur employeur au plus vite.

Un autre commissaire socialiste demande ce qu'il en est des barrières disposées sur le chemin Colladon.

M. Ouardiri répond qu'elles sont placées uniquement lors du Ramadan.

Le même commissaire socialiste demande ensuite si la mosquée a les moyens de faire les démarches auprès de la direction de Balexert.

M. Ouardiri acquiesce, mais remarque que le soutien des autorités serait nécessaire.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre (UDC) remarque que les fidèles, lors de prières matinales durant le Ramadan, n'ont donc pas d'autre moyen de se rendre à la mosquée qu'en voiture. Il s'étonne donc que la police intervienne tout de même.

Une commissaire démocrate-chrétienne demande si la mosquée est intervenue auprès de la mission suisse à l'encontre des corps diplomatiques.

M. Ouardiri acquiesce et mentionne que cela n'a eu aucun effet.

Séance du 5 septembre 2006

Audition de M. Fabrice Etienne, ingénieur à l'Office cantonal de la mobilité

M. Etienne déclare que cette situation sera largement améliorée lorsque la ligne 3 sera opérationnelle sur son nouveau tracé. Il ajoute que les TPG sont attentifs aux besoins de la mosquée et qu'ils disposent de plus gros véhicules aux heures cruciales. Il mentionne en outre que son office n'est pas favorable aux navettes, au vu des résultats généralement très décevants. Il ajoute qu'ajouter un ou deux véhicules aux heures de prières semble la solution la plus judicieuse. Il déclare en outre que la modification de la ligne 53 ne semble pas très opportune.

Un commissaire des Verts se déclare étonné de constater la faiblesse de la desserte entre Le Petit-Saconnex et les organisations internationales. Il rappelle qu'un projet existait à cet égard.

M. Etienne acquiesce et remarque que des aménagements de modération de trafic sur le chemin des Crêts rendent plus difficile ce projet, qui n'est toutefois pas abandonné.

Seconde discussion et vote de la commission

Un commissaire des Verts déclare être en faveur du classement de cette pétition qui n'est guère utile, d'autant plus que cette ligne concerne principalement Le Grand-Saconnex.

Une commissaire socialiste acquiesce et remarque qu'elle demeure étonnée de constater qu'une commission municipale du Grand-Saconnex ne connaît pas le fonctionnement politique.

Un commissaire de l'AdG/SI préconise également le classement de cette pétition en mentionnant que les communes qui veulent une meilleure desserte doivent mettre la main au porte-monnaie.

Une commissaire démocrate-chrétienne mentionne alors être ennuyée par le classement de cette pétition, car cela signifierait que la Ville de Genève ne se soucie pas de ses voisins tout en parlant de problématiques transfrontalières.

Un commissaire du Parti du travail (T) mentionne que la première demande de la pétition peut être refusée, mais que la seconde concerne également des habitants de la Ville. Il propose donc de conserver cette demande.

Un commissaire libéral intervient et déclare ne pas être certain qu'il est possible de supprimer une partie d'une pétition. Il rappelle ensuite que la Ville n'est pas là pour fédérer les communes et que cette tâche revient à l'Etat.

Une commissaire de l'AdG/SI mentionne qu'il n'est effectivement pas possible de modifier une pétition.

Une commissaire socialiste signale alors que le problème est finalement une question de compétence et elle ne pense pas que la commission soit l'organe compétent en la matière.

Une commissaire libérale prend la parole et déclare qu'il faudrait indiquer aux pétitionnaires que la commission n'est justement pas l'organe compétent en la matière.

Une autre commissaire socialiste rappelle que la question de la compétence avait déjà été discutée avant les auditions. Elle précise que ces dernières servent par ailleurs les intérêts du Grand-Saconnex.

Un commissaire des Verts signale encore que des réponses ont été amenées au problème de la mosquée et il demeure donc perplexe au sujet du traitement à réserver à cette pétition. Il pense, en l'occurrence, qu'une motion ou une résolution pourrait être envisagée à la place de cette pétition.

Un commissaire de l'UDC déclare être en faveur du classement de cette pétition.

Une commissaire socialiste mentionne qu'il sera nécessaire d'adresser une lettre au Grand-Saconnex pour signaler le résultat des travaux de la commission.

Mis au vote, le classement de cette pétition est accepté à la majorité: 13 oui (2 Ve, 3 S, 1 T, 3 L, 1 R, 1 UDC, 2 AdG/SI) et 1 abstention (DC).

Annexe mentionnée

ANNEXE

Pétition 156 «Le Grand-Saconnex: pour l'extension de l'horaire du bus 53 et des solutions aux problèmes de stationnement?», page 1

Madame Loly BOLAY
Monsieur Pierre ECKERT
p.a. Mairie du Grand-Saconnex
18, route de Colovrex
1218 Le Grand-Saconnex

Le Grand-Saconnex, octobre 2005

PETITION
adressée au Conseil municipal de la Ville de Genève

Avec 4,45 km² et ses 9'500 habitants, la commune du Grand-Saconnex, située en zone frontière, vit une situation préoccupante. Abritant en son sein ou à ses abords immédiats la grande majorité des organisations internationales, ainsi que des sites importants (Aéroport, Arena, Palexpo etc.), notre commune est engorgée et littéralement asphyxiée par le trafic de transit (environ 70'000 véhicules quotidiens).

Cette situation provoque des réactions et des plaintes légitimes de ses habitants, qui régulièrement interpellent l'exécutif communal afin que des mesures soient entreprises pour réduire le trafic et les nuisances y relatives, dans le but évident d'améliorer la qualité de vie de la commune qui s'amenuise chaque jour d'avantage.

Par ailleurs, la construction du nouveau quartier du Pommier, dont la première phase vient d'être achevée, provoque des nuisances importantes qui vont immanquablement avoir des répercussions sur les territoires et les habitants du Grand et du Petit-Saconnex.

Plus largement, les inconvénients de stationnement au chemin Colladon, en partie provoqués par une fréquentation accrue de la Mosquée les vendredis et lors des fêtes du Ramadan, pénalisent fortement l'accessibilité et la qualité de vie des habitants de ce quartier.

Malgré l'amélioration du nouveau tracé du bus no. 3 (jusqu'au nouveau quartier du Pommier), force est de constater que la solution choisie est loin de répondre aux nombreuses attentes (particulièrement pour la circulation du village du Grand-Saconnex vers ce périmètre).

C'est pourquoi, les pétitionnaires demandent aux Autorités de la Ville de Genève :

d'une part :

d'examiner une participation financière pour l'extension de l'horaire du bus 53, qui dessert déjà tout un périmètre jouxtant la ville de Genève, pour les personnes travaillant ou se rendant dans le quartier, notamment à la maison de retraite, à la Mosquée, à l'école André Chavanne, à la clinique Joli-Mont, au cycle des Coudriers, au collège Rousseau ou à Balexert, entre autres,

d'autre part :

de trouver des solutions, en associant les responsables de la Mosquée, pour ce qui concerne les problèmes de stationnement à l'origine du mécontentement légitime des habitants du quartier.

/2

Pétition 156 «Le Grand-Saconnex: pour l'extension de l'horaire du bus 53 et des solutions aux problèmes de stationnement?», page 2

Pour conclure, il est utile de rappeler que selon les statistiques, d'ici à 2020, la mobilité augmentera d'au moins 40%.

Dans ce contexte, le transfert modal n'est plus une question idéologique, mais bien un acte de salubrité publique.

C'est pourquoi nous préconisons la mise en place de mesures visant à réduire de manière notable les nuisances provoquées par le trafic routier.

Les pétitionnaires selon la liste annexée
Membres du Conseil municipal de la commune du Grand-Saconnex